

Famille recomposée

An illustration of a blended family silhouette. It features two adults in the center, one in dark blue and one in purple, holding hands. They are flanked by four children: two in dark blue and two in purple. The entire group is set against a purple semi-circular background with a grid pattern.

*Six points-clés
à
comprendre
pour
mieux s'entendre*

LA FAMILLE RECOMPOSÉE; UNE HISTOIRE DE CŒUR À RÉÉCRIRE

La présente brochure a été produite pour les couples qui vivent en famille recomposée, pour ceux et celles qui y songent et pour tous ceux qui les entourent. Nous y traitons des écueils qui jalonnent la vie des hommes, des femmes et des enfants dans le projet de la recombinaison familiale. Il nous est apparu important de les faire connaître, même sous une forme condensée, afin de faciliter l'adaptation et l'intégration de chaque membre de la nouvelle famille. Cependant, loin de nous l'idée de mettre l'accent sur une vision négative de la recombinaison familiale. Bien au contraire, c'est justement parce que nous y croyons à cette famille qu'il nous tient à cœur de lui offrir un soutien et permettre à ceux et celles qui gravitent autour de comprendre un peu mieux ce à quoi ces couples et ces enfants sont confrontés et leur besoin de soutien.

Alors que des difficultés particulières les attendent sur le chemin qu'elles ont décidé d'emprunter, la spécificité des familles recomposées n'est pas toujours prise en compte pour dénouer certaines impasses. Plusieurs couples ont l'impression d'être entraînés dans un tourbillon dont ils n'avaient pas évalué la force, ni la durée. D'autres s'interrogent sur la nature des difficultés auxquelles ils sont confrontés et remettent en question leur choix de vie commune, sinon le choix du partenaire.

C'est aussi dans le but de démystifier la famille recomposée, de rassurer les couples sur leur choix, pour le meilleur malgré le pire dans certains cas, et de permettre la discussion à l'intérieur des familles concernées que nous publions cette brochure.

Elle réunit six articles traitant du rôle des conjoints, de leur rôle de parents, selon qu'ils sont parent naturel ou parent substitut, des réactions des principaux acteurs dont il faut tenir compte lors de la recombinaison familiale, c'est-à-dire les enfants ainsi que quelques pistes de solution. Nous y abordons en dernier lieu, la question financière, fiscale et légale. Bien sûr, elle ne constitue qu'un survol des principales difficultés et ne prétend en rien répondre à toutes les questions. Elle met plutôt l'accent sur ce qui est apparu comme des dénominateurs communs à toute recombinaison familiale de même que sur certains outils qui s'avèrent indispensables pour avancer vers l'harmonie et la réussite.

Vous trouverez aussi à la toute fin de cette brochure, un répertoire des ressources pour ces familles sur le territoire de la MCR d'Arthabaska.

Le Comité Famille en crise, rupture et recombinaison

*Claudette Boutin, travailleuse sociale CLSC
Francine Camiré, coordonnatrice La Source
Me Normand Mailhot, avocat-médiateur*

Tous droits réservés

Toute reproduction totale ou partielle doit être approuvée par le CLSC Suzor-Coté.



La Source inc.

Logo "Famille recomposée" : Sylvain Carignan, graphiste (Bleu 58)
Recherche et rédaction : Jacinthe Savard
Imprimée par : Imprimerie Héon & Nadeau Itée • (819) 758-3133

LES AMOUREUX SONT SEULS AU MONDE !

Si vous vivez en famille recomposée, il y a de fortes chances que ce vieil adage évoque de lointains souvenirs ou réveille un certain fantasme... De fait, le tourbillon des activités et des exigences familiales et professionnelles bousculent et relaient souvent au second rang le projet amoureux. Pourtant, c'est bel et bien lui qui donne naissance à la recomposition familiale.

D'aucuns auraient tendance à vous reconforter en disant qu'ils ont aussi passé par là. Mais n'est-il pas plus rassurant d'avoir une vision juste de ce qui nous attend pour mieux y faire face ? Le taux d'échecs lors d'une deuxième union, est important. Il y a donc lieu de se demander comment aborder cette nouvelle vie afin qu'elle remplisse toutes ses promesses de bonheur. Après tout, n'est-ce pas pour être heureux et parce que nous sommes amoureux que les couples se forment !!

Mythes et réalités

Après quelques mois de fréquentations, - moment essentiel à l'approvisionnement mutuel - Mylène et François (ça pourrait aussi être vous) ont décidé de reconstituer une famille. Comme les enfants semblent parfaitement enthousiastes à l'idée de former une nouvelle famille, nos deux amoureux se sentent davantage confortés dans leur choix. Pourtant, huit mois plus tard, rien ne va plus. Les attentes du départ s'effritent avec le beau rêve d'harmonie conjugale. Est-ce normal ? Que faire ?

Sachez que même avec la meilleure volonté du monde, ce nouveau couple ne pouvait échapper aux contrecoups de la vie commune. Lors de la recomposition familiale, les défis à relever sont nombreux : de nouveaux liens à tisser, la crainte des enfants de perdre leur place, le deuil définitif de l'union antérieure à faire, sans oublier l'adaptation à la cohabitation. Tous ces facteurs réunis viennent heurter le projet du couple. D'autres irritants, propres à la recomposition, se rajoutent au stress de l'adaptation : la présence d'une ex ou d'un ex, le paiement ou non d'une pension alimentaire, les valeurs en matière d'éducation, les habitudes familiales; la liste est longue. De plus, chaque partenaire remplit simultanément deux rôles, celui de conjoint et celui de parent, parfois sans trop de préambules...ni lune de miel.

Les mythes, selon lesquels l'amour sera instantané entre le nouveau conjoint et les enfants ou moins les enfants verront le parent non gardien, plus vite ils s'attacheront au nouveau conjoint, n'apportent aucun secours...bien au contraire ! Ils brouillent les pistes pour de réelles solutions.

Le projet amoureux : la clé de voûte de la réussite

La majorité des difficultés résultent davantage des conjonctures que des personnes elles-mêmes. En conséquence, la composition d'un couple, dans le contexte de recomposition familiale, demande une grande maturité, une patience infinie et...une bonne dose d'humour afin de sortir vainqueur de ce tournoi épique !

La négociation est au cœur de la réorganisation familiale. Une communication franche, un profond engagement ainsi que le temps sont les meilleurs alliés du couple. Car, pour parvenir à cohabiter en harmonie, le territoire est à repartager et les limites, à redéfinir. Permettre l'expression des différents points de vue, des besoins et des limites de chacun favorise le renforcement d'une relation saine.

Comprendre les difficultés liées à la recomposition et résoudre ses conflits est d'autant plus important que le couple forme le pivot central autour duquel se structurent et s'articulent les valeurs et les nouveaux liens affectifs entre tous les membres de la famille. Le bonheur familial est tributaire du bonheur conjugal.

La réussite de cette nouvelle vie à deux, profondément légitime, constitue la clé de voûte de la nouvelle vie familiale à laquelle, disons-le, appartient tous les espoirs de bonheur !

LE PARENT NATUREL, ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

À l'agenda de la famille recomposée s'inscrit un processus de redéfinition des rôles et des responsabilités ainsi qu'un nouveau partage du territoire. Ce qui ne se fera pas sans heurts. Pour le parent qui, dans le passé, a assumé la phase monoparentale de la famille, la recomposition lui impose un rôle charnière. Le lien de sang consolidé avec le fil du temps l'assigne à un rôle majeur d'articulation entre le passé, le présent et l'avenir auprès de ses enfants.

Dans l'ambivalence, son cœur balance

Lors de la recomposition familiale, le parent naturel vit une profonde ambivalence parce que pris en otage entre le nouveau conjoint et les enfants. De la part de ces derniers, il n'est pas rare de rencontrer une certaine résistance. Celle-ci se manifeste différemment selon l'âge des enfants et découle de l'insécurité causée par la nouvelle situation dont l'amour exclusif, qui leur était dévolu, représente l'enjeu capital. Bien que le parent ressente la culpabilité de bousculer encore une fois la vie des enfants, il aspire néanmoins à vivre cette nouvelle relation amoureuse. Son défi consiste en conséquence à créer une cohésion entre ces deux univers qui se rencontrent et même se heurtent.

Maintenir le statu quo ne parviendra pas à résoudre l'apparent antagonisme de la recomposition familiale. Préserver les acquis, est-ce conserver intacte toute l'existence d'avant ? Il importe de circonscrire ce qui doit être préservé : la stabilité émotive, affective et financière des enfants et certaines traditions ou rituels familiaux qui manifestent d'une sécurité et d'un équilibre parfois chèrement acquis durant la phase monoparentale. Par ailleurs, il incombe au parent de valider la place du nouveau conjoint.

Les mots pour tout dire

Or, pour le parent naturel, tout se joue sur deux tableaux : le nouveau couple à former et le maintien des acquis du passé pour rassurer les enfants. En aucun cas, le choix de former à nouveau une famille ne devrait revenir aux enfants. C'est une décision d'adultes ! Dans ce nouveau contexte, certaines questions se posent donc. Le parent veut-il conserver toutes ses responsabilités ? Qu'est-il prêt à partager en regard de la discipline, du soutien aux devoirs ? Des ententes claires à propos des responsabilités, du fonctionnement quotidien devront satisfaire les conjoints et être réévaluées au besoin avant l'éclatement d'une crise.

Il faut accepter que fondamentalement la recomposition familiale est faite de gains et de pertes : pertes d'une certaine latitude, d'une liberté, d'une harmonie et d'une indépendance au profit du soutien d'un nouveau conjoint, du partage des tâches, de l'agrandissement du réseau familial, d'une sécurité. Ainsi donc, la recomposition implique, comme le divorce, des deuils. Aussi, en contrepartie, les gains doivent-ils faire contrepoids à ce qui, de prime abord, ressemble à un préjudice.

Par conséquent, réussir la recomposition, c'est accepter que l'harmonie et le bonheur se conquièrent par la négociation et le dialogue, eux-mêmes basés sur la franchise et la reconnaissance des besoins et des limites de chacun.

LE PARENT PARACHUTÉ !!

Une récente étude québécoise révélait que les plus grandes difficultés rencontrées, lors de la recomposition familiale, sont liées à l'exercice des rôles parentaux. Faut-il alors s'étonner du lot d'interrogations qu'engendrent la place et le rôle du beau-parent, homme ou femme, dans la nouvelle famille ?

Improvisation de haute voltige

Qu'il entre sur la pointe des pieds ou chaussé de gros sabots, le nouveau conjoint, lorsqu'il apparaît dans le décor familial, suscite des sentiments mitigés teintés à la fois d'inquiétude et de réconfort. Comment cet intrus fera-t-il sa place dans le cocon familial ? Et au fait, quelle est-elle cette fameuse place ? Quel est son rôle ? Possède-t-il une autorité quelconque au sein de la famille recomposée ? Joue-t-il un rôle significatif auprès des enfants dont il n'est pas le parent et envers lesquels on ne lui reconnaît d'ailleurs aucune obligation ni droit légal ? Influencera-t-il les habitudes familiales, en créera-t-il de nouvelles ? Plutôt que d'aller de malentendus en situations ambiguës, le nouveau couple devrait clarifier les attentes de chacun.

Atterrissage forcé

Le parent naturel doit-il s'attendre à ce que ses tâches et ses responsabilités quotidiennes soient partagées avec son nouveau conjoint ? Idéalement, il devrait y avoir un certain allègement. Cependant, revient-il forcément à la mère substitut de prendre en charge les tâches ménagères, les repas et le bain des enfants, alors qu'avant la recomposition, le père s'acquittait seul de toutes ces tâches ? Le père substitut doit-il se charger de la discipline et des finances de la famille ?

Il revient au beau-parent de définir l'investissement qu'il se sent prêt à faire et les responsabilités qu'il désire assumer, mais il incombe au couple d'en discuter ouvertement. Par contre, personne n'est obligé de partager ou d'accepter des responsabilités qu'il ne veut pas et encore moins d'être confiné dans des rôles traditionnels.

Variations sur un même thème

Les beaux-parents qui réussissent le mieux dans cette carrière inattendue optent pour un rôle de guide, de préférence à un rôle d'autorité. En effet, le rôle du nouveau conjoint s'apparente davantage à celui de soutien qui, selon les circonstances, peut être plus ou moins important.

Toutefois, certains facteurs modulent le rôle du nouveau parent : l'âge des enfants, la venue d'une nouvelle fratrie, l'absence quasi totale du parent non gardien, l'entente des ex-conjoints sur l'éducation des enfants et leurs responsabilités financières, etc.

Lorsque le nouveau conjoint est un parent avec un droit de visite, le problème se pose autrement. De fait, certains vivent de la culpabilité à accorder plus de temps aux enfants de leur nouveau conjoint qu'aux leurs. Aussi, cette culpabilité engendre, lors de l'exercice du droit de visite, des passe-droits entraînant frustration et jalousie entre les enfants. Une telle situation risque de dégénérer en conflit, sinon en crise, si elle n'est pas abordée avec honnêteté, compréhension et réglée.

Enfin, s'adapter à toutes ces circonstances pour le meilleur, tout en prévenant le pire, c'est se tailler un rôle à sa mesure au sein d'une famille en quête de sa nouvelle identité !

LES ENFANTS, JEUX ET ENJEUX

Fidélité et trahison forment l'envers et l'endroit de l'apparent dilemme que la recombinaison familiale impose aux enfants. Ce dilemme ou conflit d'allégeance se résoudra d'autant plus facilement que les parents comprendront et soutiendront l'enfant dans ce difficile parcours.

Une difficile conciliation

Durant la phase monoparentale, les enfants ont recours à l'idéalisation pour pallier l'absence d'un des deux parents, combler ce vide, dans le but d'entretenir leur rêve de réconciliation et du rétablissement de la famille initiale. La recombinaison familiale, c'est-à-dire l'arrivée d'un nouveau conjoint, heurte et fracasse cette image de l'avenir rêvée par les enfants. L'abandon de ce rêve se fait plus ou moins difficilement et, contrairement à ce que nous sommes portés à penser, l'âge des enfants n'est pas le facteur qui détermine le degré de facilité pour accepter la nouvelle réalité. De toute évidence, les parents et les enfants ne sont pas au même diapason dans le projet de former à nouveau une famille. Néanmoins, c'est à ce stade que les adultes ont un rôle crucial à jouer auprès des enfants afin de les rassurer et les consoler de leur souffrance. Malheureusement, encore bien des adultes résistent mal à l'envie de profiter de ce terrain propice au chantage pour conquérir ou pour conserver leur place auprès des enfants et pour rivaliser entre eux.

Comprendre les règles du jeu pour bien jouer son rôle

Pour faciliter aux enfants la résolution du problème, il faut leur expliquer qu'il n'y a pas de retour possible sur le passé et que le nouveau conjoint ne vient aucunement remplacer le parent absent. Ceci représente une difficulté particulière aux yeux des enfants pour qui accepter l'un signifie rejeter l'autre. Pour les adultes, cela exige beaucoup de maturité afin d'éviter toute compétition et laisser aux enfants le soin de déterminer eux-mêmes la place qu'ils désirent donner à chacun dans leur cœur.

La famille recomposée produit en outre le dédoublement des figures parentales et l'appartenance à deux noyaux familiaux. Cette situation n'est pas aussi problématique qu'il y paraît. L'adaptation est relativement facile à condition que les règles soient claires, même si elles diffèrent d'une maison à l'autre, et que les adultes évitent de critiquer ouvertement l'autre noyau familial.

De la guerre ouverte aux accords de paix

Tous ces bouleversements ne peuvent s'effectuer sans que les enfants ne manifestent certaines résistances plus ou moins fortes, selon le ca-

ractère de l'enfant, son âge, etc. Ces réactions vont de l'exclusion du nouveau conjoint, lors de discussion, à l'opposition ouverte ou cachée. Des paroles assassines propres à l'adolescence aux nombreuses nuits agitées des tout-petits, l'éventail des moyens dont disposent les enfants pour manifester leur désaccord est vaste et leurs ressources, presque inépuisables.

Pour demeurer en contrôle de la situation et mener à terme ce projet familial, la responsabilité des adultes consiste à créer un climat de confiance et de sécurité, à maintenir les bases du respect mutuel, à établir la communication et bien sûr, à protéger leur couple. Parce qu'il faut bien comprendre que c'est bel et bien ce couple qui est à l'origine de tous ces bouleversements, de toutes ces pertes. Les actions de résistance visent conséquemment son échec, en critiquant le choix du nouveau compagnon ou en décourageant le nouveau conjoint à s'intégrer dans la famille. Si les partenaires sont solides, les enfants comprendront que la meilleure solution qui s'offre à eux c'est de s'affilier à la nouvelle famille. Lors de la recombinaison familiale, les enfants subissent des pertes et des deuils. Par contre, il y a aussi des bénéfices qui n'apparaissent pas toujours à première vue, des richesses à exploiter : l'agrandissement du réseau familial, des nouvelles valeurs, une nouvelle fratrie, un encadrement plus constant et pourquoi pas simplement la chance de reprendre leur véritable place d'enfant !

DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE, RIEN N'EST GAGNÉ D'AVANCE

Chaque enfant réagit, s'exprime, s'oppose, manifeste, se révolte à la mesure de ses moyens. Manipulations, régressions, troubles de comportement, ces réactions parfois inattendues représentent, quand la famille se recompose, une forme de langage devant lequel les parents sont démunis.

Les grands soucis des tout-petits

Deux caractéristiques sont spécifiques aux enfants âgés entre 0 et 4 ans. Ces caractéristiques doivent être prises en compte lors de la reconstitution familiale : l'intensité de leur monde imaginaire et une conscience très vive de leur dépendance. De cette dernière découle la crainte d'être abandonné. Ceci explique pourquoi le moindre bouleversement de leur environnement familial, tel que la reconstitution familiale, entraîne autant d'angoisse et d'inquiétude. Ayant déjà connu une rupture au cours de leur courte histoire, ils sont soumis au même type d'insécurité, à la même crainte de se voir abandonnés.

Ces enfants manifestent leur inquiétude par des cauchemars, des caprices et des régressions, réactions propres aux tout-petits. Ils refusent, pour un temps, la relative autonomie à laquelle ils aspirent : s'habiller et manger seul, jouer sans supervision, etc. Ce comportement vise à accaparer les adultes qui représentent leur monde d'avant la reconstitution familiale.

Peu à peu, l'enfant se familiarisera avec son nouvel environnement, s'y intégrera d'autant plus facilement qu'il aura reçu affection et réconfort comme réponse à son besoin de sécurité. Cependant, les parents doivent mettre des limites claires et les maintenir avec une douce fermeté. Ceci favorise le sentiment de sécurité chez les jeunes enfants.

Un peu plus loin, un peu plus gros

Parvenus à l'âge du primaire, les enfants élargissent leur univers. L'école, le quartier procurent un nouveau cadre dans lequel ils se développent socialement. Si aux pertes que cause la reconstitution familiale se rajoute la perte de ces acquis, (par un déménagement par exemple), leur opposition se manifestera avec plus de véhémence encore. Ils doivent pouvoir exprimer cette peine sinon cela risquerait d'engendrer des réactions démesurées hypothéquant leur propre avenir.

De leur petite enfance, ils ont gardé les mêmes signes pour traduire leur inquiétude : peurs excessives, cauchemars, comportements dépendants. Par contre, ils ont rajouté quelques cordes à leur arc : une opposition plus agressive et un penchant marqué pour la manipulation.

Toutefois, leur peine est réelle et les parents doivent demeurer attentifs et compréhensifs. En contrepartie, la sécurité leur est nécessaire pour poursuivre leur développement. Les parents doivent délimiter le pouvoir et le territoire des enfants avec clarté, fermeté et constance.

L'adolescence ou les derniers soubresauts de l'enfance

Lors d'une reconstitution familiale, l'adolescent provoquera plus de turbulences que les plus jeunes. De tous, c'est lui le plus dérangé par le nouveau projet familial. Alors qu'il se prépare à quitter le nid, voilà qu'on lui annonce la merveilleuse nouvelle qu'il participe à la construction d'un nouveau foyer... (certains auront d'ailleurs conservé le rêve de réconciliation encore très vivant). Pour la plupart, renier leur premier foyer d'où origine leur propre vie et le fondement de leur identité vient perturber davantage cette phase capitale de leur vie. Le projet familial interfère donc dans leur développement même si la nouvelle famille a peu d'influence sur eux.

L'adolescence implique en soi beaucoup d'insécurité face à l'avenir et exige énormément d'audace pour rejeter le passé, s'en affranchir; quitte à revenir plus tard y puiser les valeurs transmises. Le moyen de les aider consiste simplement à les soutenir et les conseiller puisque : " La crise d'adolescence en parallèle avec la naissance d'un nouveau foyer, on a l'impression de tenir dans nos mains un cocktail Molotov ! "

Quel que soit leur âge, les enfants ont besoin d'être sécurisés pour se développer harmonieusement. Cela est tout à fait possible dans le contexte de la reconstitution familiale !

LÉGALITÉ, FISCALITÉ, FAMILLE RECOMPOSÉE, UN TRIANGLE (parfois) ORAGEUX

Gage de bien-être, d'autonomie et d'indépendance, l'argent est aussi parfois un sujet intarissable de malentendus, de tension et de chicane. Comment s'entendre une fois pour toutes avec un réel souci d'équité et se prémunir contre les mauvaises surprises ?

Ne pas confondre l'aspect légal et l'aspect fiscal.

Au point de vue fiscal, le gouvernement vous considère conjoints de fait après un an de vie commune, ce qui implique qu'après cette première année, vous produirez un rapport d'impôt conjoint. Les allocations pour enfants seront donc calculées à partir d'un revenu familial global. Le montant de ces allocations risque alors de chuter dramatiquement et même d'être carrément annulé, que le nouveau conjoint subvienne ou non aux besoins des enfants !

Par contre, légalement, aucune obligation ni reconnaissance de contribution ne pourrait être demandée devant un juge lors d'une rupture. Seul l'enfant issu de cette union pourra recevoir une pension alimentaire. Peu importe le temps qu'aura duré la recomposition familiale, ni les enfants d'une union antérieure à la recomposition, ni le conjoint de fait ne peuvent prétendre à des bénéfices ou à des droits.

L'équité, c'est quoi au juste ?

La plupart des couples en famille recomposée vivent en union de fait. Aussi, le gouvernement postule que, comme dans une famille intacte, il y a partage des ressources. Mais est-ce vraiment toujours le cas ? Un des conjoints, a-t-il déjà des obligations financières liées à une union antérieure qui limitent sa participation ? Et, quand il y a partage des ressources, est-il toujours équitable ? Y a-t-il une diminution ou une perte du montant des allocations pour enfants pour le parent qui en a la charge ? Le fameux partage moitié-moitié, symbole indiscutable de justice, mérite d'être réexaminé d'un peu plus près. Y a-t-il disparité lors des investissements, du partage des dépenses, des apports matériels grands ou petits en regard des revenus de chacun ? Qui paie l'hypothèque ? Et l'électricité, les comptes courants, la voiture, l'épicerie ? Lors d'une séparation, existe-t-il une différence à n'avoir assumé que l'épicerie ou que l'hypothèque ? Y a-t-il un apport autre que financier qui contribue au bien-être de la famille et qui pourrait être reconnu : soins aux enfants, soutien, voiturage ? Les moda-

lités de votre entente peuvent être écrites : il s'agit d'un contrat de cohabitation. Cependant, il n'a pas force de loi; même signé devant un notaire, il représente simplement un indicateur de votre volonté mutuelle à participer à cette entente. Les modalités de l'entente peuvent aussi être modifiées en tout temps avec l'accord mutuel des deux conjoints.

Petits conseils d'usage

Vous pouvez prendre votre formulaire d'impôt de la dernière année et le remplir avec votre nouveau revenu familial. Cet exercice vous permettra de prévoir, pour l'année qui vient, les modifications telles que le montant des allocations familiales, celui de vos charges fiscales, de même que l'impact de votre contribution à la nouvelle famille. Vous pouvez aussi vous procurer le dépliant L'union de fait de Communication-Québec à l'intérieur duquel vous trouverez plusieurs conseils.

Bien sûr, l'argent reste un sujet épineux dans les familles recomposées. Chaque couple est spécifique, chaque situation est unique et appelle ses arrangements particuliers. Chaque couple doit établir son propre fonctionnement avec un souci d'équité. Pour mieux le faire, pourquoi ne pas demander l'aide d'un professionnel ?

